



Changement de nom et imbruglio des grand parents

Par **zeraphin**, le **12/05/2009** à **18:23**

Bonjour,
Je viens d'apprendre que je vais être papa dans moins de 9 mois maintenant.
Pour que vous puissiez bien comprendre mon problème je vais essayer de l'expliquer le plus clairement possible mais sans donner les vrais noms.
Mes grand-parents s'appellent Mr et Md Martin.
Ma grand-mère a été mariée une première fois à Mr Dupont.
Ma grand-mère n'ayant jamais divorcé et l'époque étant différente, elle et mon grand père ont donné (via le livret de famille je suppose) à mon père et et ses 2 soeurs le nom de Mr Dupont, que d'ailleurs, quasi personne ne connaît dans la famille.
Donc à ma naissance j'ai moi aussi récupéré le nom de Mr Dupont alors que j'aurais dû m'appeler (et mon père aussi) Mr Martin.
Aujourd'hui j'ai appris à vivre avec mais je me sens toujours mal à l'aise de porter ce nom qui est celui d'un inconnu. Et je ne voudrais pas que mon enfant porte également ce nom. Vous me direz on pourrait donner celui de la mère mais malheureusement la mère ne veut pas transmettre non plus le nom d'un père qui était absent...
Donc ma question est, y a t-il un quelconque moyen juridique de changer de nom au vu de ces éléments ou la procédure sera t-elle automatiquement rejetée?
J'aimerais que mon enfant reprenne le nom de ma mère, est ce possible?
Merci d'avance